

Séance du 27.10.2022

Triage forestier

Le CC valide l'adhésion du Triage Lienne-Morge au Cône de Thyon.

Cette décision sera soumise au Conseil général et à l'assemblée primaire de la Bourgeoisie.

Parking télécabine

Le CC décide de confier la gestion des parkings de la télécabine pour la saison 2022/2023 à la société Alpshawk Security Services SA. Le budget prévisionnel pour ce travail se monte à Fr. 26'700.00. Ce montant correspond aux coûts de l'hiver 2021/2022.

Les ventes de macarons en zone verte pour la prochaine saison hivernale seront reconduites. Les tarifs suivants seront appliqués (idem que 2021) :

- Carte annuelle Fr. 420.00
- Carte saison hiver 22/23 Fr. 350.00
- Carte au mois (30 jours) Fr. 170.00
- Carte 14 jours Fr. 100.00
- Carte 7 jours Fr. 50.00

Ces cartes seront en vente à l'Office du Tourisme, dans les agences immobilières, au guichet de Télé Anzère et au guichet communal.

Subvention abonnements Anzère Spa & Wellness SA

Le CC fixe les montants des subventions des abonnements à Anzère Spa & Wellness SA des enfants, apprentis et étudiants de la manière suivante :

Abonnement «Bains» / Anzère Spa & Wellness SA

<u>Enfants</u>	Prix	à charge ASW	à charge Commune	à charge Acheteur
Abonnement Magic Pass "Bains"	Fr. 149.00	Fr. 20.00	Fr. 89.00	Fr. 40.00
Abonnement normal	Fr. 230.00	Fr. 30.00	Fr. 130.00	Fr. 70.00

Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25ème année comprise)

Abonnement Magic Pass "Bains"	Fr. 249.00	Fr. 20.00	Fr. 129.00	Fr. 100.00
Abonnement normal	Fr. 370.00	Fr. 40.00	Fr. 180.00	Fr. 150.00

Cette décision entre en vigueur immédiatement.

Séance du 10.11.2022

Plan financier 2023 – 2026

L'art. 79 de la loi sur les communes (LCO) mentionne que

“Le conseil municipal établit, pour une durée de quatre ans au moins, une planification financière qu’il porte à la connaissance de l’assemblée primaire ou du conseil général”

...

“Cette planification financière donne une vue d’ensemble sur l’évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l’endettement”.

La planification financière est un instrument d’information et de gestion. Elle doit évoluer avec les nouveaux paramètres qui surgissent inmanquablement.

Le CC accepte le plan financier 2023-2026 qui sera présenté au Conseil général

Limite intercommunale entre Ayent et Arbaz

IG Group a été mandaté par la Commune d’Arbaz pour effectuer un relevé de sa zone alpestre. Dans ce cadre, le CC d’Ayent et le CC d’Arbaz doivent valider la limite entre les deux communes.

Le cadastre, ainsi que le ST communal, ont vérifié le plan et plus particulièrement les tronçons tracés par IG Group. La question des éventuels enjeux économiques du passage de la limite à tel ou tel endroit a également été soulevée. Il s’agissait particulièrement de l’emplacement du restaurant et de la gare d’arrivée de la télécabine.

Comme il s’agit de zones "alpestres", il n’y a pas de mensuration au sens propre. De ce fait, il n’y a pas lieu de soumettre ce dossier au Conseil général.

Sur Ayent, il n’y a pas de mensuration sur les hauts du territoire.

Le CC approuve les limites intercommunales entre Ayent et Arbaz afin d’ensuite pouvoir valider les plans demandés par l’Office de la géomatique.

Naturalisation

Le CC prend connaissance des dossiers de demande de naturalisation ordinaires traités selon la loi sur la nationalité 201.

Le CC décide d’accorder 3 demandes de droit de cité. Il décide également de refuser une demande.

Structure Naftaline

Selon la nouvelle organisation de la structure d’accueil Naftaline, les responsables de secteur sont les suivantes :

- Nurserie : Barras-Roux Patricia
- Crèche : Constantin Sophie
- UAPE : Meister Cécile

Edilité

Le CC délivre et traite

- 13 autorisations de construire
- 1 préavis et 1 dénonciation pour la commission cantonale des constructions

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l’hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d’exploiter à M. Oscar Vignial pour le Woodland Village / Wood Restaurant aux Flans.